

## L'invité

**Jean-Marc Angéloz, fondateur et rédacteur en chef de L'Objectif à Villars-sur-Glâne**

Le 24 janvier 1992, Jean-Marc Angéloz lançait le bimensuel L'Objectif. Indépendant, complémentaire et différent le journal recherche davantage la vérité que les scoops. Malgré d'inévitables problèmes financiers et une justice qui lui cherche des crosses en violant la Constitution, son rédacteur en chef ne l'a jamais abandonné, ce qui lui permet aujourd'hui, 241 numéros plus tard, d'avoir confirmé sa place dans la presse fribourgeoise.



**« A côté d'un monopole, il y a toujours de la place pour un plus petit »**

Au début 1991, correspondant fribourgeois pour le journal La Suisse Jean-Marc Angéloz envisage une autre forme de journalisme : *« Je ne trouvais plus d'intérêt à devoir faire toujours les mêmes types d'articles. Je trouvais mon travail d'enquête toujours trop court. Je voulais faire un journalisme un peu plus approfondi, également sur des thèmes nouveaux car j'avais l'impression qu'il manquait quelque chose pour le lecteur. »* Durant l'été, il passe une semaine de camping sauvage en pleine nature en compagnie d'amis et prend le temps de réfléchir. Après avoir testé son degré de conviction et la fiabilité de son projet, il décide de se lancer : *« Je sentais que je devais tenter cette occasion ou risquer de passer le reste de ma vie à regretter de n'avoir pas osé ce défi. Je m'étais dit que si je réussissais, c'était tant mieux, et que si je me cassais la pipe, je trouverais peut-être un poste dans ma première profession, celle d'enseignant. Après tout c'était l'époque où l'on incitait les gens à être entrepreneur, à oser. Je saisis l'occasion et fis le grand saut. »* Le journalisme l'intéressait plus au niveau cantonal que microlocal : *« C'est ce que j'avais toujours fait à La Suisse. Et dans le canton, il n'y a qu'un groupe de presse qui s'y intéressait, celui des Imprimeries Saint-Paul. L'idée, c'est qu'à côté d'un monopole, il y a toujours de la place pour un petit, mais il faut être complémentaire et différent. »*

**« Une société fonctionne mieux avec des gens qui sont bien dans leur peau »**

Bien que correspondant pour La Suisse, Jean-Marc Angéloz imaginait les rubriques : *« Mis à part l'enquête originale et l'invité, je pensais qu'on ne pouvait pas satisfaire complètement tout le public. Ils sont rares les gens qui s'intéressent à tout. Il fallait donc trouver des rubriques, assez spécialisées et assez intéressantes susceptibles de les captiver. J'ai fait le tour des gens que je connaissais, c'est comme ça que j'ai trouvé certains chroniqueurs pour la rubrique consommation, pour la gastronomie ou pour le jardinage par exemple. »* Ces créneaux classiques développés, il s'interroge sur la nécessité d'une rubrique de développement personnel : *« Elle provient d'une réflexion globale sur la société. Le journal étant un lien entre des personnes, des groupes, des institutions etc., je voulais un journal qui s'intéresse à tout ce que les gens peuvent créer ensemble. Un journal qui fonctionne à tous les niveaux, qui intéresse tout le monde, pas limité à la politique. Le journal doit stimuler les gens à devenir actifs dans la société, au niveau qui les intéresse. Pour cela, il faut qu'ils se sentent bien dans leur peau. Une société qui fonctionne bien est faite de gens qui sont bien. »* Cette réflexion motive Jean-Marc Angéloz à développer un nouveau créneau qui aide la personne qui le souhaite à trouver sa voie d'épanouissement. Pour l'aspect technique de la fabrication du journal, il s'est inspiré un peu du journal satirique romand Le Semeur : *« Il avait une structure indépendante et légère. Je m'y suis rendu pour voir l'équipement utilisé et comment se faisait la mise en pages. »* Jean-Marc Angéloz se renseigne également sur les différents coûts liés à la création du journal : *« A partir de là, on spéculait pour estimer les coûts, faire un « business plan », pour savoir à partir de combien d'abonnés et de publicité on pouvait tourner »*

**48 heures sans dormir**

Il quitte le journal La Suisse en décembre 1991. Il a un mois et demi pour tout mettre en place et apprendre l'utilisation des différents outils informatiques. Pour ce faire, jusqu'à la sortie du premier numéro, une petite agence bulloise l'aide : *« On s'est formés sur le tas ! Les photos du premier numéro sont loupées. Elles sont trop sombres, je ne savais pas qu'il fallait les traiter. »* Au travail de mise en pages s'ajoute la gestion des abonnements : *« Ça n'a l'air de rien, mais comment les gérer ? Il fallait un fichier informatique spécifique qui coûte peut-être 10 000 francs, je ne les avais pas. Sans formation en informatique, je travaillais la*

nuit à sa création. L'informatique était un grand problème car les ordinateurs se bloquaient. C'était vraiment l'horreur jusqu'à ce qu'on ait réussi un peu à maîtriser l'aspect technique. » Durant les cinq premières années, le temps d'obtenir assez d'abonnés et de rentrées publicitaires, Jean-Marc Angéloz était seul en rédaction : « J'avais des correspondants extérieurs, mais, au bureau, j'étais seul à plein temps, avec des semaines de 80 à 90 heures. J'ai fait des périodes de 48 heures sans dormir. C'était assez violent pour la santé. C'est une folie que je ne recommencerais plus, mais je n'avais pas le choix. Je m'étais jeté à l'eau, il ne me restait plus qu'à nager. » Il lui fallait du personnel pour le secrétariat et la publicité. Pour cette dernière, il se tourne vers les trois agences de presse de l'époque, mais aucune ne s'y intéresse véritablement : « Comme je me retrouvais sans agence de pub, soit je laissais tomber le projet, soit je me débrouillais moi-même. » Ce ne fut pas nécessaire, une connaissance permit de trouver une personne capable d'occuper le poste. L'imprimerie se chargeait de mettre la publicité en pages. : « Elle nous demandait 300 francs par page, ce qui était beaucoup pour nous. J'ai alors demandé à notre dessinateur de presse Christian Marthe s'il pouvait le faire, ce qui a permis de réduire les coûts. » Les ressources étant partagées entre la publicité et les abonnements, Jean-Marc Angéloz engagea des téléphonistes afin d'augmenter le nombre d'abonnés : « Très vite j'ai dû monter une équipe de marketing téléphonique. Le principe consistait à distribuer trois fois le journal dans un village et à téléphoner ensuite aux habitants pour leur demander ce qu'ils en pensent. » Le nombre d'abonnés, après une petite poussée l'année du lancement, a stagné pour ensuite augmenter régulièrement.

### 12000 exemplaires pour 50 000 lecteurs

Aujourd'hui le tirage atteint les 12 000 exemplaires : « On sait qu'un magazine a plus de lecteurs qu'un quotidien. On doit alors compter quatre à cinq lecteurs de moyenne par exemplaire, ce qui représente un total de 50 000 lecteurs. » Grâce à cela, le journal emploie 7 à 8 personnes (en équivalent plein temps). Les exercices annuels sont stables, mais la situation financière du journal est sensible à la conjoncture. Elle dépend aussi énormément de ses collaborateurs : « S'il y a une baisse de régime de la part de certains, Ça se ressent très rapidement dans le journal. Par exemple, il suffit d'une période difficile sur peu de mois en publicité, pour menacer l'équilibre du journal. Maintenant, on est en nette reprise alors que la publicité baisse dans d'autres journaux. »

### Le rêve : un troisième journaliste

Pour le futur, Jean-Marc Angéloz rêve de poursuivre la réalisation de son défi tout en le consolidant : « J'ai encore l'espoir de stabiliser davantage le fonctionnement de l'entreprise, d'arriver à un engagement normal des gens qui y travaillent et non plus à 120 ou 130 % comme c'est encore trop souvent le cas. Mon rêve serait que le journal dispose de trois journalistes pour avoir une bonne dynamique, être assez tonique et assurer la pérennité de ce journal »

**« Je voulais un journal qui fonctionne à tous les niveaux, pas uniquement politique, mais qui stimule tout ce que les gens peuvent créer ensemble. »**



**« T'as pas mille balles ? C'est pour lancer un journal. »**

C'est avec 20 000 francs en poche, obtenus lors de son départ de La Suisse que Jean-Marc Angéloz débute la réalisation de L'Objectif. S'étant fixé une ligne de 100'000 francs et n'ayant pas d'argent, il en demande à un certain nombre de personnes : « En résumé ça donnait : Salut, t'as pas 1000 balles, c'est pour lancer un journal. S'il se casse la pipe, tu ne me poursuis pas, si ça réussit, un jour tu seras remboursé. » Cinquante-sept personnes ont répondu positivement. Trois mois plus tard, les locations et les salaires ont eu raison des 57'000 francs. « On a fait les comptes, la courbe d'équilibre était encore loin. Il aurait fallu attendre deux ou trois ans pour l'atteindre, ce qui aurait eu comme conséquence un trou de 600'000 francs ! » Ne sachant trop que faire, Jean-Marc Angéloz interroge alors un de ses amis qui lui donne l'adresse d'un banquier réputé pour avoir de bonnes idées.

### Réunion d'industriel à six heures du mat'

Il rencontre le banquier qui, convaincu par le projet, propose à notre invité de réunir trois ou quatre chefs d'entreprise dans le but de trouver une solution: « *Sur les cinq noms fixés, il y en a quatre qui ont accepté de venir à une réunion un samedi, pour examiner les comptes et la situation de L'Objectif.* » Malgré une longue discussion, il fut impossible de trouver une solution, il fallait donc fixer un nouveau rendez-vous : « *Très occupés, ils ont proposé de se retrouver un mercredi à six heures du matin. Je n'en revenais pas que ces types veuillent se lever à une heure pareille pour s'occuper d'un pékin qui barbote dans un journal. Ça m'avait surpris et surtout j'ai dû mettre deux réveils pour être sûr qu'ils ne se retrouvent pas seuls sans moi! Malgré toute leur bonne volonté, on n'a pas avancé beaucoup. L'un d'entre eux a proposé de réunir vingt personnes à dix mille francs. On me donne vingt adresses de gens censés être fortunés, je leur ai écrit. Je n'ai pas eu un seul résultat positif.* »

### **60'000 francs à l'imprimeur.**

L'angoisse en attendant les factures de l'imprimeur augmente. Il réclamait 60'000 francs : « *A chaque fois que j'envoyais un journal à imprimer il voulait désormais le paiement par avance. Alors, il fallait arriver à trouver 5'000 francs pour payer le journal. Dès que c'était fait, on lui faxait le talon du paiement.* » Après une nouvelle réunion, un des chefs d'entreprise communiqua l'adresse d'un autre banquier à Jean-Marc Angéloz : « *En l'appelant de sa part, j'ai obtenu un crédit de 30'000 francs. Ça dépannait pour deux ou trois mois. Finalement, le financement s'est fait de fil en aiguille, il y a encore eu ma caisse de retraite qui y est passée. On a toujours tenu le bout et après deux ans et demi, on a atteint le point d'équilibre.* »

### **Journaliste : un rêve presque inapprochable**

Jean-Marc Angéloz est né le 22 janvier 1951 à Fribourg d'un père employé CFF et d'une mère au foyer. Après deux ans, la famille s'installe à Corminboeuf. Seul garçon des trois enfants, à quinze ans, Jean-Marc Angéloz commence l'Ecole normale des institutrices : « *Elle était séparée de l'Ecole normale des filles. L'internat était obligatoire durant les trois premières années. Puis j'étais externe durant les deux dernières années de formation* »

### **Licence en géographie, histoire et psychologie des profondeurs.**

A vingt ans, il obtient son brevet d'enseignement primaire ainsi qu'un poste dans le quartier du Jura : « *Les classes n'étant pas encore mixtes, je n'enseignais qu'à des garçons, sauf lors des remplacements que j'effectuerai pendant mes études* ». Trois ans plus tard, il prend le chemin de l'Université pour obtenir une licence en géographie, histoire et psychologie des profondeurs: « *C'était de la psychologie freudienne par opposition à la psychologie comportementale. Par exemple comprendre en quoi le comportement actuel d'une personne peut provenir d'émotions vécues dans l'enfance et peut-être refoulées. J'avais d'abord choisi la littérature française qui exigeait le latin. Tout le monde disait que l'exigence du latin allait tomber dans deux ans. Comme il est resté, j'ai alors abandonné le français pour le remplacer par la psychologie.* »

### **Un sacrifice financier.**

Destiné à un diplôme de maître de gymnase, il bifurque vers le journalisme : « *Je crois que c'est un petit peu grâce aux démarches psy-chologiques, où l'on s'interrogeait sur nos intérêts, sur nos rêves que l'on n'osait pas approcher. Au fond, le journalisme correspondait plus à mes goûts, à mes désirs. J'ai alors tenté le coup. Ce n'était pas évident car je savais que je gagnerais beaucoup moins en étant journaliste stagiaire qu'en étant professeur. Financièrement, j'ai fait un sacrifice.* »

### **La Liberté, La Suisse et L'Objectif.**

Il entre alors à La Liberté pour un stage de deux ans. Il y restera quatre ans, de 1979 à 1983, avant de devenir correspondant du journal La Suisse dans le canton de Fribourg : « *La Suisse avait déjà un correspondant, il travaillait chez lui. On m'a demandé de monter un petit bureau en ville.* » En 1991, Jean-Marc Angéloz quitte La Suisse pour lancer L'Objectif. Le premier numéro paraît le 24 janvier 1992. Membre de l'Association fribourgeoise des journalistes dont il a été le vice-président pendant une dizaine d'années, il se passionne pour la voile : « *J'ai le permis B de navigation en mer, j'aimerais en faire un peu plus cette année. J'apprécie aussi les excursions en montagne, la marche dans les Préalpes, le vélo et la raquette en hiver.* » Séparé, père de trois enfants de 23, 20 et 14 ans, Jean-Marc Angéloz est domicilié à Corminboeuf.

### **Dans le collimateur de la justice.**

Le ton plutôt libre et indépendant de L'Objectif dérange une partie des autorités en place, notamment des notables dont L'Objectif avait publié le revenu déclaré aux impôts, ce qui était pourtant parfaitement légal. « *Pas étonnant, dès lors, que quelques juges aient probablement été chargés de museler ou de discréditer L'Objectif en parvenant par n'importe quel moyen à le condamner* », explique Jean-Marc Angéloz.

Le prétexte a été, en 1997, une série d'articles sur un groupe de Rwandais qui éditait, à Fribourg, une revue qualifiée de Hutu Power et de florilège de négations par le spécialiste Jean-Pierre Chrétien, professeur au CNRS et expert au TPIR d'Arusha, tandis que, parmi

bien d'autres personnes, le coordinateur des Services suisses de renseignements dénonçait la nature révisionniste du Mémoire publié par le même groupe, explique Jean-Marc Angéloz, qui rappelle que le négationniste est une forme de soutien au génocide.

### **Cousu de fil blanc.**

*« Le procès présidé par Nicolas Ayer ressemblait à ceux des régimes totalitaires. On m'a théoriquement autorisé à faire la preuve de la vérité, puis on m'a, en réalité, empêché de la faire. Je n'ai pas pu avoir un seul témoin spécialiste du révisionnisme, on m'a refusé tout expert, je n'ai même pas pu m'expliquer moi-même, le président m'empêchant également de poser des questions essentielles. Tout était cousu de fil blanc. Deux professeurs de l'Université de Fribourg - MM. Borghi et Meyerbisich- sont venus contester ce que L'Objectif avait écrit, tout en admettant, suite à l'une des rares questions que j'ai pu poser, qu'ils n'avaient pas lu les oeuvres qualifiées de négationnistes par l'expert du Tribunal pénal international d'Arusha. Ces professeurs témoins étaient incompetents dans ce domaine, mais le but était atteint : une condamnation était enfin prononcée. Et pour faire bon poids dans le public, une presse très proche du pouvoir est allée encore plus loin que la justice en rajoutant à ma charge un chef d'accusation qui n'avait pas été retenu. »*

### **Le pot aux roses.**

Mais ce n'est pas tout, poursuit M. Angéloz, qui n'a jamais pu voir le procès-verbal original des audiences de son procès. Sauf, finalement, devant le Tribunal fédéral : *« Alors là, on a découvert le pot aux roses. J'ai pu constater que le procès-verbal dactylographié que j'avais obtenu cinq semaines après le procès, signé par le président Ayer et par sa greffière, a été falsifié sur 98 points par rapport au procès-verbal original, le seul qui fait foi, et qui est considéré comme un titre authentique. Le sens de nombreux témoignages a été falsifié, toujours dans le sens d'un appui aux révisionnistes ou pour me priver de preuves »*

### **Victoire devant le TF**

L'Objectif a gagné son procès devant le Tribunal fédéral, bien que ce dernier n'ait même pas eu à examiner les 98 falsifications invoquées ultérieurement.

### **« C'est le problème de la justice fribourgeoise »**

Si L'Objectif a sorti l'affaire c'est parce que selon Jean-Marc Angéloz, à l'heure de la mondialisation, il faut penser globalement et agir localement. Les journalistes ont la responsabilité de jeter un regard sur ce qui se passe dans le canton, même si les conséquences sont ailleurs : *« C'est une activité de propagande politique basée à Fribourg, et j'ai estimé qu'il y a un intérêt public de la décoder et d'en parler. »*

Il est maintenant d'autant plus nécessaire d'en parler que ce problème touche le fonctionnement de la justice fribourgeoise : *« La population doit avoir confiance en cet appareil judiciaire qui devrait fonctionner proprement. Je pense qu'il n'y aurait pas eu de problème si la justice n'avait pas dysfonctionné. L'Objectif a fait son travail d'enquête, conforté par les rapports de spécialistes et les avis d'associations de victimes du génocide. Ce procès n'est donc plus le problème de L'Objectif mais celui de la justice fribourgeoise. ! »*

### **Confiant pour la suite.**

Pour l'instant, cette affaire ne peut pas nuire au journal. *« Il n'y a pas d'impact direct sur les finances du journal, puisque c'est ma personne qui est concernée et qui a d'ailleurs gagné au Tribunal fédéral. En revanche, il y a un procès civil, contre le journal, financé par l'Etat qui accorde son aide judiciaire à un Rwandais dont le Tribunal de Neuchâtel estime qu'il a soutenu le génocide »* commente Jean-Marc Angéloz confiant sur l'issue de la procédure.

*Propos recueillis par David Rossier et Johann Ruppen*

18.01.2002